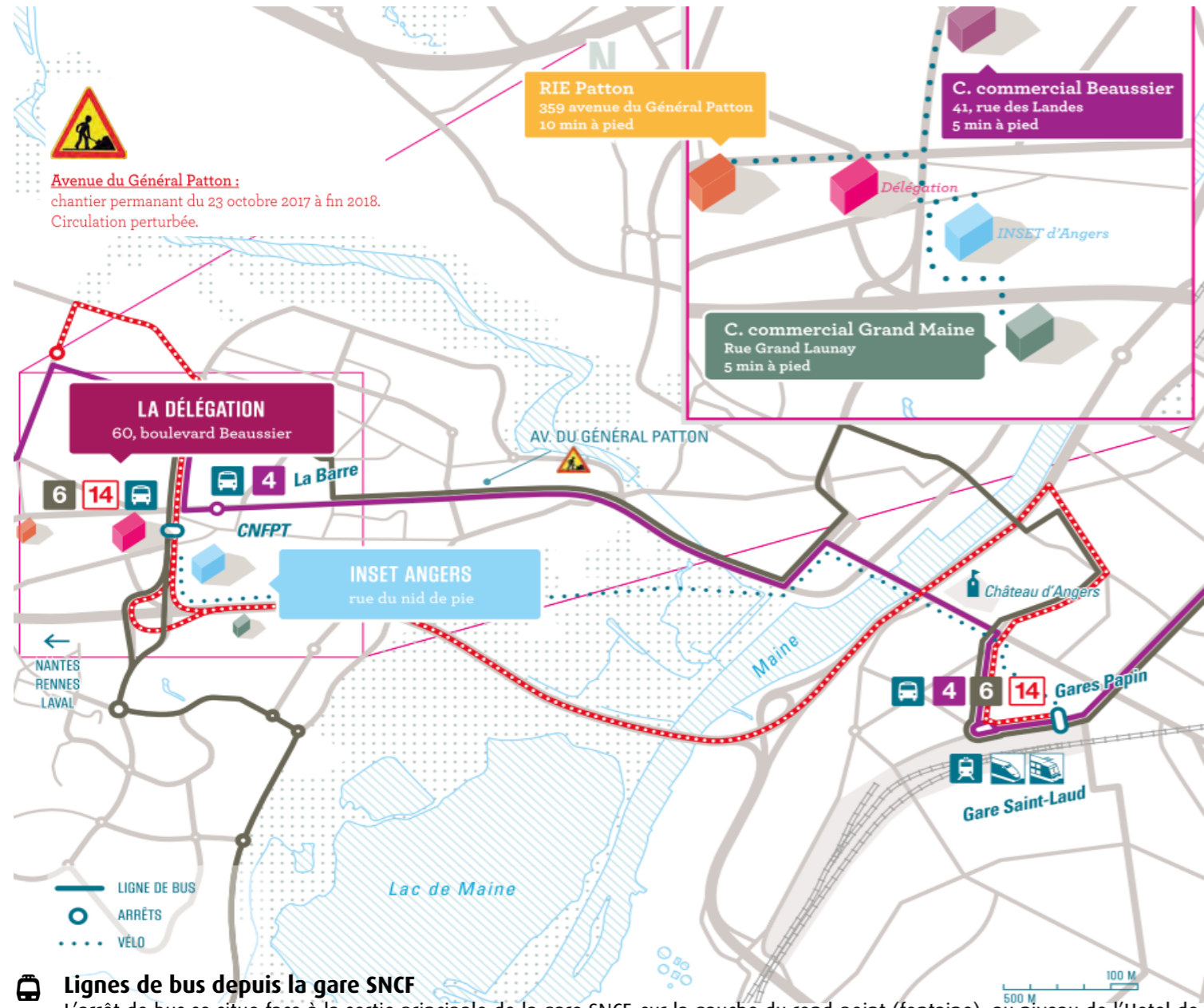


ACCÈS

INSET ANGERS - Amphithéâtre

Rue du Nid de Pie - 49000 Angers - Tél. : 02 41 22 41 22



- Lignes de bus depuis la gare SNCF**
L'arrêt de bus se situe face à la sortie principale de la gare SNCF, sur la gauche du rond-point (fontaine), au niveau de l'Hotel de France
- Ligne n° 4 : Direction Beaucozéz / Arrêt Gares Papin, descendre à La Barre. Temps de trajet estimé à 15 mn
 - Ligne 14 : Direction Belle Beille / Arrêt Gares Pain, descendre à CNFPT. Temps de trajet estimé à 15 mn
 - Ligne 6 : Direction Bouchemaine - Val de Maine / Arrêt Gare Papin, descendre à CNFPT. Temps de trajet estimé à 30 mn
- L'INSET est à 3 mn à pied de l'arrêt La Barre ou CNFPT
- P** Parking à privilégier : parking stagiaire de la Délégation



Journée technique

Une politique de stationnement : Comment adapter et optimiser le stationnement au sein de l'espace public ?



Cerema Ouest



Angers - 4 décembre 2018

CONTEXTE

Construire une ville plus agréable pour tous les usagers, piétons, cyclistes, automobilistes est un objectif important pour de nombreuses collectivités.

Les nouveaux aménagements : aire piétonne, zone de rencontre, zone 30 qui sont aujourd'hui privilégiés amènent à repenser la place du stationnement au sein de l'espace public.

Chaque ville développe sa propre politique en la matière en fonction de nombreux paramètres qui lui sont propres mais doit aussi répondre en parallèle aux besoins de tous : touristes, clients, riverains, personnes à mobilité réduite....

C'est pourquoi les formes de stationnement se diversifient (zone bleue, stationnement payant à durée limitée...) et on commence aussi à voir que cet espace peut occuper d'autres fonctions selon les heures de la journée par exemple.

Lors de cette journée, nous aurons une réflexion sur la place du stationnement au sein de l'espace public et sur la possibilité de quantifier au mieux ce besoin dont la demande est souvent croissante. Des retours d'expérience permettront d'avoir des exemples de solutions possibles.

Cette journée est destinée à tous les acteurs de l'aménagement de l'espace public urbain (Elus, techniciens des collectivités locales, services de l'État, professionnels du secteur privé, associations...).

RENSEIGNEMENTS

Techniques :

Cerema Ouest - Département Mobilités et Infrastructures

- Gwenaëlle David : gwenaelle.david@cerema.fr - 02 40 12 84 65

Logistiques :

Cerema Ouest - Pôle Communication

- communication-ouest@cerema.fr - 02 40 12 83 04

INSCRIPTION EN LIGNE

Date limite d'inscription : 27 novembre 2018

Inscription en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php?sid=19757&lang=fr>

L'inscription est entièrement gratuite, seul le repas sera à la charge des participants (**Tarif 10,13 € par chèque ou carte bancaire**) qui sera à régler directement au restaurant inter-entreprise Patton.

La CoTITA : qu'est-ce-que-c'est ?

La Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement (CoTITA) est un dispositif mis en place par l'état et l'association des départements de France (ADF).

Les CoTITA visent à développer des actions d'animation et de partage de connaissance sur des domaines variés tels que la route, les transports, l'aménagement urbain, l'environnement, les risques, le bâtiment...

Elle rassemble, sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire, l'ensemble des représentants des services de l'État du Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ensemble des représentants des services des Conseils Départementaux. Sont aussi associés les services de formation de l'État et des collectivités (CVRH et CNFPT). Cette instance est co-présidée par Jean-Christophe Villemaud, directeur du Cerema Ouest, représentant de l'État et par Céline Bibard, représentante de l'association des directeurs techniques (ADTECH).

PROGRAMME

09 h 00 Accueil des participants

09 h 30 **Ouverture de la journée**

09 h 40 **Espace public et stationnement : Quelle place pour le stationnement dans l'espace public ?**

François Prochasson - Rue de l'Avenir

10 h 10 **Comment mener à bien une politique de stationnement ?**

Quelle méthode utiliser pour définir une politique de stationnement adaptée aux caractéristiques et contraintes d'une ville qui répond aux besoins de tous les usages ?

Guillaume Lucas - Consultant Indiggo Nantes

11 h 00 **La réglementation du stationnement**

Point sur les différentes compétences : les différents types de stationnement

Luc Dupont - Consultant Ingénierie Parking & Stationnement

11 h 45 **La dépenalisation du stationnement**

Retour d'expérience depuis sa mise en place en janvier 2018

Nicolas Andreotti - Direction générale de la régie métropolitaine de stationnement - PARCUB Bordeaux

12 h 30 **Pause déjeuner**

14 h 00 **Le stationnement sur la commune de Bouvron (44)**

Réflexion pour optimiser la place du stationnement au sein de l'espace public

Laurent Bissery - Commune de Bouvron

14 h 30 **Couloir bus sur place de stationnement Basse-Goulaine**

Damien Garrigue - Nantes Métropole

14 h 50 **Présentation d'une étude sur le stationnement et le report modal ville de la Roche-sur-Yon**

Mahmoud Diew Sall - Ville de la Roche-sur-Yon

15 h 20 **Les enquêtes de stationnement**

Kévin Lemaire - Cerema Ouest

15 h 50 **Bilan de la journée**

16 h 15 **Conclusion de la journée**